

## Un cadeau pour les écolos

Les environmentalistes se réjouissent de l'achat d'un boisé par la Ville de Montréal.



par Marie-Claude Simard Cités Nouvelles, L'hebdo francophone de l'Ouest-de-l'Île

Article mis en ligne le 18 décembre 2008 à 13:52

**Le temps des Fêtes commence joyeusement chez les environmentalistes: Montréal vient d'annoncer son intention d'acheter 87 lots dans l'Ouest-de-l'Île au Groupe immobilier Grilli pour des fins de conservation.**

Lundi dernier en après-midi, la conseillère responsable des espaces verts, Hélène Fotopulos, a elle-même informé les membres de la coalition verte de l'intention de Montréal d'acheter ces 17,27 hectares à Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland et L'Île-Bizard, pour la somme de 5,250,000\$.

C'est le résidant de Roxboro et porte-parole de la coalition verte, David Fletcher, qui a répandu la bonne nouvelle mardi dernier, au lendemain de l'assemblée du conseil de la ville de Montréal du 15 décembre, lors de laquelle le projet a été adopté à l'unanimité. «Nous lançons notre chapeau à la Ville de Montréal, à l'agglomération, au promoteur et à la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue », s'exclame-t-il. L'activiste a d'ailleurs l'intention de se rendre au conseil d'agglomération du 18 décembre pour féliciter publiquement les partenaires de cette entente.

Or, l'enthousiasme de Monsieur Fletcher risque d'être quelque peu refroidi lors de cette réunion du conseil d'agglomération, car le maire de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'apprête à voter contre le projet si ce dernier n'est pas reporté d'un mois ou deux. «Nous ne sommes pas contre le projet, explique Bill Tierney, mais cette entente est prématurée».

Mandaté par son conseil, le maire Tierney compte informer le conseil d'agglomération de Montréal que l'acquisition de ces terrains devrait se faire après qu'une entente globale entre Montréal et Sainte-Anne-de-Bellevue, prévoyant des mesures compensatoires associées aux pertes de revenus fiscaux, a été conclue. «Ça représente 60 maisons qui ne seront pas construites et en plus, nous écopons cette année de l'entretien des routes artérielles, dont le chemin de l'Anse-à-l'Orme», ajoute le maire de la petite ville. Tel que mentionné dans une résolution adoptée à l'assemblée du conseil de Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal et la ville liée avaient convenu de conclure une entente concernant lesdites mesures compensatoires d'ici décembre 2008, ce qui n'a pas encore été fait. Il semble toutefois que Madame Fotopulos croyait que Sainte-Anne-de-Bellevue donnait son aval au projet.

### **Écosystème forestier exceptionnel**

Les terrains qui font l'objet de l'entente entre Montréal et Grilli, s'intègrent à l'écoterritoire du corridor forestier de la rivière à l'Orme et à celui de L'Île-Bizard. C'est toutefois l'acquisition des neuf hectares manquants au boisé numéro 3, situé sur le pourtour sud du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, au nord de l'autoroute 40 à Sainte-Anne-de-Bellevue, qui réjouit tant les écologistes. «C'est une forêt mature d'une grande biodiversité», déclare David Fletcher. «On y retrouve même des coyotes et un troupeau de 50 chevreuils», renchérit le professeur retraité. Cet ensemble forestier qui se caractérise par des érablières sucrières et qui s'étend en bordure de la rivière à l'Orme (seule rivière sur toute l'île de Montréal), a d'ailleurs été désigné écosystème forestier exceptionnel (EFE) par le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le grand projet de conservation du corridor forestier

de la rivière à l'Orme qui, éventuellement, constituera un parc plus grand que celui du Mont-Royal et qui s'étendra sur 298 hectares, le long de la rivière à l'Orme, entre Beaconsfield et Pierrefonds-Ouest.



**La protection du boisé numéro 3 par la ville de Montréal réjouit David Fletcher de la coalition verte.  
(Photo: Marie-Claude Simard)**